



**Sainte-Brigide-
d'Iberville**

Des gens de coeur et de terre

La FLÛTE

**BULLETIN MUNICIPAL DE
SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE**

19 mars 2020

www.sainte-brigide.qc.ca

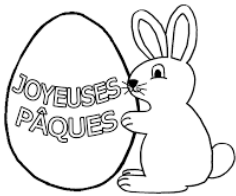
B-2020-02-036

La Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tient à informer ses citoyens des points suivants : le bureau municipal est à accès restreint, si vous devez communiquer avec nous, faites-le par téléphone au 450-293-7511 ou par courriel à info@sainte-brigide.qc.ca. Si vous avez des documents à nous remettre, veuillez les laisser dans les boîtes de courrier situées à l'entrée du bureau.

Le Centre municipal, le Chalet des Loisirs et la bibliothèque sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

Merci de votre collaboration et de votre compréhension.

<http://www.reproduction.com/stock.net/>



CONGÉ DE PÂQUES

Prenez note que le bureau municipal sera fermé le vendredi 10 avril pour le congé de Pâques. Nous serons de retour mardi le 14 avril aux heures normales.

Bureau municipal

555, rue Principale
Sainte-Brigide-d'Iberville, Québec J0J 1X0
T. 450 293-7511
F. 450 293-1077
direction@sainte-brigide.qc.ca

Sûreté du Québec 310-4141
ou sur le cellulaire *4141

Compo-Haut-Richelieu 1-800-324-0299
(les électroménagers sont ramassés à votre porte)

Bureau de poste 450-293-1016

Heures d'ouverture

<u>Fermé le lundi</u>	<u>Urbanisme</u>
Mardi au vendredi 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30	Mardi seulement 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Régie intermunicipale d'incendie
450-347-5376, poste 28

LES AFFAIRES MUNICIPALES

OFFRE D'EMPLOI JOURNALIER PÉRIODE ESTIVALE

La **Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville** est à la recherche d'une personne pour travailler comme journalier durant la période estivale.

Durée de l'emploi :

- À compter du 22 juin 2020, pour une durée de 8 semaines

Fonctions et tâches :

- Travaux d'horticulture
- Entretien des terrains et bâtiments municipaux
- Travaux de voirie
- Soutien à l'inspecteur municipal
- Toute autre tâche reliée au milieu municipal

Aptitudes et qualités requises :

- Grande autonomie et facilité à communiquer
- Avoir de l'initiative
- Bonne condition physique
- Connaissance du milieu rural
- Polyvalence

Salaire et conditions :

- Salaire minimum, le tout selon les modalités du programme Emplois d'été Canada et aux conditions fixées par la Municipalité.
-

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courrier, courriel ou télécopieur, au plus tard le vendredi 27 mars 2020 à 16 h.

Adresse postale : 555, rue Principale, Sainte-Brigide-d'Iberville, QC, J0J 1X0
Courriel : direction@sainte-brigide.qc.ca
Télécopieur : 450 293-1077

Notes :

- Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.
 - L'embauche est conditionnelle à l'obtention d'une subvention du programme Emploi d'été Canada 2020.
-

Guichet Desjardins

Au mois de novembre dernier, une pétition a circulé afin de demander à Desjardins de modifier ou de remplacer le guichet automatique situé au 555, rue Principale par un guichet permettant de déposer les effets bancaires. **Voici la lettre reçue de Desjardins à cet effet :**

Desjardins
Caisse du Haut-Richelieu

Le 24 février 2020

COURRIER RECOMMANDÉ

Madame Lynda Ostafichuck, secrétaire
Municipalité Sainte-Brigide-d'Iberville
555, rue Principale
Saint-Brigide-d'Iberville (Québec) JOJ IXO

Objet : Dépôt de pétition publique du 8 janvier 2020

Madame,

J'ai pris connaissance de la pétition en question avec une grande attention. Le sujet fut bien entendu discuté lors de la dernière rencontre du Conseil d'administration de la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu tenue le 27 janvier dernier.

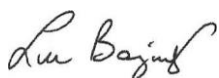
La discussion nous a ramenés à l'automne 2018, moment où la Caisse a dû réviser l'ensemble de son parc de guichets automatiques. À ce moment, les réflexions avaient porté sur l'utilisation de ces outils partout sur notre territoire. Force était alors de constater que l'utilisation desdits guichets automatiques était en forte réduction partout et en ce sens partout sur le territoire, des efforts ont été consentis, qu'il s'agisse de réduction du nombre de machines ou du retrait complet selon les utilisations qu'en faisaient les membres des municipalités couvertes.

À ce moment, vu la décision de retirer le guichet automatique à Sainte-Brigide, j'ai proposé à votre maire, M. Bouvouloir, d'abriter gracieusement un guichet automatique (machine sans dépôt) aux frais de la municipalité.

Je tiens à souligner l'ouverture et la vision de M. Bonvouloir et de ses conseillers. En effet sans cette ouverture, il n'y aurait pas eu remplacement de l'ancien guichet automatique devenu caduc et les citoyens de Sainte-Brigide se seraient vu retirer ledit guichet automatique comme ce fût le cas dans les municipalités de Sabrevois, St-Alexandre et Henryville. Encore une fois merci à M. Bonvouloir et son équipe pour la vision et l'ouverture démontrées.

J'aimerais terminer en vous mentionnant la possibilité de faire le dépôt de chèque via un téléphone intelligent. Cette opération est simple à effectuer, de l'endroit choisi par l'utilisateur et au moment choisi par celui-ci. Advenant que plusieurs des citoyens de Sainte-Brigide souhaitent être supportés à cette façon de faire, il nous fera plaisir de disponibiliser une de nos ressources pour une rencontre de groupe à Sainte-Brigide.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les plus distingués.



Luc Bazinet
Directeur général



Mois d'avril « Mois de la jonquille »

Considérant que chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

Considérant que pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

Considérant qu'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

Considérant que la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8 %, passant de 55 % en 1992 à 63 % en 2019, et que c'est grâce au financement des recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

Considérant que la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

Considérant que la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic. À la chimiothérapie. Aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

Considérant que le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- de décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille;
- d'encourager la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ABRIS D'AUTOS TEMPORAIRES

Veuillez prendre note que si vous avez installé un abri d'auto temporaire, vous devez l'enlever au plus tard le 15 avril 2020.

ATTENTION-VIGILEANCE

La municipalité désire vous mettre en garde. Certains citoyens nous ont dit avoir eu la visite de 2 jeunes hommes qui désiraient entrer chez eux pour voir leurs installations électriques. Nous vous confirmons que ces jeunes gens ne sont pas mandatés ni autorisés par la municipalité. Nous vous rappelons que toute personne qui désire faire de la sollicitation sur notre territoire, doit avoir un permis de colportage et il est de votre droit de demander à voir ce permis.

SÉCURITÉ CIVILE

Coronavirus (COVID-19)

Trousse d'information générale

Les personnes désirant obtenir de l'information sur la situation du COVID-19 au Québec sont invitées à visiter le site Web [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus).

Toute personne qui pense être atteinte du COVID-19 ou qui souhaite obtenir des renseignements à ce sujet est invitée à composer, le **1 877 644-4545**.

Mesures de prévention générale

Les mesures d'hygiène reconnues sont recommandées pour tous :

- **Se laver les mains souvent à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes.**
- **Utiliser un désinfectant à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon.**
- **Observer les règles d'hygiène lorsque vous toussiez ou éternuez et se couvrir la bouche et le nez avec son bras afin de réduire la propagation des germes.**
- **Si vous utilisez un mouchoir en papier, le jeter dès que possible et se laver les mains par la suite.**

Informations pour les personnes de retour de l'étranger

Nous demandons aux personnes qui reviennent de voyage et les aînés de rester à la maison par mesure préventive (14 jours) afin de minimiser les risques de transmission en cette période importante de propagation.

Il est recommandé de consulter le site Web [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus) afin de connaître les recommandations pour chaque pays.

Recommandations particulières

- Toute personne ayant voyagé dans les régions du monde à risque de contagion au cours des derniers mois doit :
 - Limiter ses contacts avec d'autres personnes durant les 14 jours à compter du jour où elle a commencé son voyage vers le Canada. Cela signifie l'auto-isolement et de rester à la maison.
 - Communiquer avec l'autorité locale et santé publique dans les 24 heures suivant son arrivée au Canada.
-



RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE

Soyez pile à l'heure, vérifiez vos avertisseurs de fumée

La Régie intermunicipale d'incendie vous invite, en collaboration avec le Ministère de la Sécurité publique, à profiter du changement d'heure (deuxième dimanche de mars) pour vérifier votre avertisseur de fumée et, au besoin, remplacer la pile. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il vous suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Si votre appareil est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si elle a bien reçu le signal.

Points importants à retenir

- Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.
- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et, idéalement, dans chaque chambre à coucher.
- Installez les avertisseurs de fumée dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 centimètres (4 à 12 pouces) du mur ou du plafond.
- Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans ou avant, s'il est endommagé ou défectueux. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. Ne dépassez jamais la durée suggérée. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le.
- Si votre avertisseur de fumée est endommagé ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le.
- Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée; toutefois, vous êtes responsable de l'entretenir, de vérifier régulièrement son bon fonctionnement et de changer la pile, au besoin.

Comment choisir un avertisseur de fumée

- L'avertisseur de fumée à ionisation est le plus courant. Il s'installe près des chambres à coucher.
- L'avertisseur de fumée à cellule photoélectrique s'installe près de la cuisine, de la salle de bain et des appareils de chauffage, car il déclenche moins d'alarmes inutiles causées par les vapeurs d'humidité ou de cuisson.
- L'avertisseur muni d'une pile longue durée au lithium constitue un choix avantageux. La pile, située dans un compartiment scellé, a une durée de vie de 10 ans.

À NOTER

- L'avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone et l'avertisseur de monoxyde de carbone ne détecte pas l'incendie. Pour plus de sécurité, si vous possédez une ou plusieurs sources de monoxyde de carbone (CO), procurez-vous les deux types d'avertisseurs ou un avertisseur qui détecte à la fois la fumée et le monoxyde de carbone.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'avertisseur de fumée et la prévention des incendies, visitez le www.securitepublique.gouv.qc.ca. Choisissez l'onglet « Sécurité incendie », puis cliquez sur « Prévenir un incendie ».

Vous pouvez également visiter la Régie intermunicipale d'incendie sur Facebook au www.facebook.com/incendiemsgsbi. Ce forum vous permettra de suivre les activités de la Régie et de poser toutes vos questions par rapport au monde de l'incendie. En cas d'événements météo ou de toute autre situation particulière concernant la sécurité civile, la Régie utilisera, entre autres, ce moyen de communication pour diffuser des messages à la population.



COVID-19 : FERMETURES ET CHANGEMENT D'HORAIRE DANS NOS ÉCOCENTRES

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 16 mars 2020 – En raison d'un effectif réduit et à titre préventif, tant pour son personnel que pour sa clientèle, **Compo-Haut-Richelieu concentre ses activités à l'écocentre Iberville, du lundi au vendredi de 8 h à 17 h et ferme temporairement les écocentres Saint-Luc et Lacolle. Les trois écocentres seront fermés les samedis. Cette mesure est effective à compter du 17 mars jusqu'à nouvel ordre.**

Par mesure de sécurité, il est demandé aux utilisateurs de repousser toute visite non urgente à l'écocentre. De plus, les personnes présentant des symptômes du rhume ou de la grippe ou qui reviennent d'un voyage depuis moins de 14 jours doivent reporter leur visite.

Une procédure spéciale sera appliquée afin de réduire au minimum les contacts entre les usagers et les valoristes (préposés d'écocentre).

1. Aucun utilisateur ne sera admis à l'intérieur du poste d'accueil. Le valoriste se rendra lui-même au véhicule.
 2. Le permis de conduire de l'utilisateur de même que tout document pouvant être demandé pour l'accès aux écocentres devra demeurer dans les mains de l'utilisateur. Ces documents devront être présentés de manière à faciliter leur lecture par le valoriste.
 3. Seuls les entrepreneurs ou les citoyens des municipalités non desservies devant effectuer un paiement par carte débit ou carte de crédit seront autorisés à se rendre au poste d'accueil. Aucun argent comptant ne sera accepté.
-

LES ORGANISMES

LES LOISIRS DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE INC

OFFRE D'EMPLOI-MONITEUR / ANIMATEUR

Les Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. sont à la recherche de 5 moniteurs / animateurs.

Durée de l'emploi :

- À compter du 29 juin 2020, pour une durée de 7 semaines

Fonctions et tâches :

- Animer un groupe d'enfant qui lui est confié de façon mature et professionnelle
- S'assurer de la sécurité des enfants
- Collaborer à l'entretien des lieux
- Participer activement aux réunions d'équipe
- Toutes autres tâches reliées au poste et/ou à la demande du supérieur immédiat

Aptitudes et qualités requises :

- Grande autonomie et facilité à communiquer
- Créativité, dynamisme, aimer travailler avec les enfants
- Être âgé d'au moins 17 ans
- Sens des responsabilités
- Formation en premiers soins valide (un atout).

Salaire et conditions :

- 33 à 35 heures / semaine
- Salaire minimum et conditions prévues par la *Loi sur les normes du Travail*

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courrier, courriel ou télécopieur, au plus tard le vendredi 31 janvier 2019 à 16 h.

Adresse postale : 555, rue Principale, Sainte-Brigide-d'Iberville, QC, J0J 1X0

Courriel : info@sainte-brigide.qc.ca

Télécopieur : 450 293-1077

Note : Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.

Voici les services récréatifs offerts par votre comité des **Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc.** :

- **Camp de jour pour les enfants** du primaire, été 2020 (inscriptions à venir) ;
- **Balle donnée** au parc Yves-Larocque tous les mardis (début mai, selon la température) ;
- **Fête nationale du Québec** : 24 juin au parc Yves-Larocque ;
- **Soirées cinéma en plein air** : Aout 2020 (dates à venir).





LES COPINES

Le 07 avril nous aurons un Atelier de méditation sur un thème choisi, suivie d'une discussion de groupe. Ce sera fait avec madame Josée Martin.

Le local est ouvert tous les mardis pour les Copines de 8:30 jusqu'à 16:00 heures pour le tricot, tissage, couture ou tout autre artisanat ou bricolage de votre choix. Vous pouvez même apportez du coloriage ou seulement venir échanger avec les Copines.

Soyez les bienvenues mesdames.

France Tétreault responsable
450-293-7487

À cause de la fermeture de l'école, prendre note que la bibliothèque est fermée jusqu'au nouvel ordre

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Tel 450.293.4604 *1640

HORAIRE d'hiver

Mardi	10 h 00 à 11 h 30
Mercredi	19 h 00 à 20 h 30
Samedi	10 h 00 à 11 h 30



« Les livres sont de merveilleux moyens de transport sur notre Route de Vie »

Alors goûtez-vous avec de **bons choix de livres** que vous retrouverez à votre bibliothèque!

Romans : « Ma bucket list », « Le cabaret », « Rue principale T.2 », « Neuf parfaits étrangers », « Éternels T.1-2 », « Les Irlandais de Grosse-Île T.2 », « Vivre enfin », « Pas même le bruit d'un fleuve », « Le secret d'Helena de Lucinda Riley »

Documentaires : « Tabou : Addick », « Tabou : Poids lourd », « Partir pour raconter », « Soyez l'expert de votre bébé », « Soupers rapides », « Les lunchs » et beaucoup d'autres titres!

Enfants : « Bine T.10 », « Les dye de Maélie T.3 », « Gamer T.8 », « La vie compliquée de Léa Olivier T.0 », « Zoélie l'allumette T.10 », « Maman je veux dormir dans ton lit », « La mouche qui pète », « Dessiner, c'est facile », « Cycle de vie : L'œuf et l'abeille », « Les fêtes du monde » et plusieurs autres...

Au plaisir de vous rencontrer...

Amenez vos enfants à la bibliothèque, leur ouvrir des horizons nouveaux est un geste plus que précieux et c'est gratuit!

Intéressé à devenir **bénévole**...*un deux heures par mois*... Joignez-vous à notre équipe!

Un appel à Yolande au 514.247.1314

L'AFEAS, LA VOIX DES FEMMES



Le thème pour l'année 2019-2020 est : Le travail invisible ça compte.

Merci aux membres qui étaient présentes lors de notre dîner du 13 février dernier qui a eu lieu à l'École Culinaire (resto L'Entre-Deux) située à la polyvalente Massey-Vanier de Cowansville, 25 personnes étaient présentes.

À cause de la situation actuelle avec le coronavirus, nos activités sont suspendues pour le moment. Nous sommes désolées de ce contre-temps.

Denise Leduc,
Secrétaire et responsable de la publicité
Tél. 450-293-7133
Comité Afeas Ste-Brigide

CERCLE DES FERMÈRES DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE

ATELIERS

Malgré le soleil du printemps qui se fait sentir un peu plus chaque jour, les ateliers du lundi sont toujours offerts de 9 à 16 heures.

Voici les ateliers qui ont été choisis pour le mois d'avril :

Lundi 06 avril: étui d'épingles et aiguilles très compact en forme de fleur (idéale pour dépanner en voyage ou en vacances)

Lundi 13 avril: sac à épingles à linge (apportez votre tissu)

Lundi 22 avril : tablier japonais croisé au dos (apportez votre tissu)

Lundi 27 avril : Finir les projets



LA FABRIQUE STE-BRIGIDE

Comme annoncé dans la Flûte précédente, nous confirmons la date du 16 mai pour notre vente de garage sur le terrain de la Fabrique. Toutes familles ou personnes de la municipalité qui désirent vendre et se départir d'articles dont ils n'ont plus besoin peuvent louer un terrain de la Fabrique pour 20\$ en fournissant leur table ou en ajoutant 10\$ afin qu'on leur fournisse une table pour cette journée de vente de garage. Si vous êtes intéressés comme vendeur, communiquez au plus tôt au secrétariat 450-293-4924 ou à la présidente 450-293-8671 afin de réserver votre place.

Pour nous, de la Fabrique, nous profiterons de cet argent du terrain et/ou de la location de la table afin de pouvoir entretenir adéquatement notre belle église. Nous avons des joints à refaire et des fenêtres à remplacer. Nous commençons par les joints et les 2 grandes fenêtres de la façade de l'église (joints et fenêtres) qui sont déjà en commande, ainsi que les joints sur le mur extérieur côté 9^e Rang qui ont beaucoup besoin d'amour car l'eau s'y infiltre. Ce mur sera réparé au printemps.

Si vous entrez à l'église, vous remarquerez les changements opérés (bancs enlevés) afin que notre église si accueillante serve pour certains rassemblements comme lors de funérailles par exemple. Ça pourrait servir à beaucoup d'autres choses. Il suffit de s'informer.

Nous avons à cœur de garder en vie ce patrimoine religieux qui appartient à nous tous. Pour toutes informations, appelez au secrétariat du bureau au 450-293-4924 les lundis et mercredis de 13h à 15h ou communiquez avec les marguilliers qui se feront un plaisir de vous informer.

Claire Gagnon-Delorme
Conseil de Fabrique

DIRECTIVES DE PRÉVENTION POUR ENDIGUER LE COVID-19

Directives des évêques du Québec pour toutes nos paroisses

Jusqu'à nouvel ordre :

Montréal, le 15 mars 2020 – Le premier ministre du Québec a ordonné aujourd'hui la fermeture de tous les lieux de rassemblement. Compte tenu de l'importance du danger, de l'urgence de la situation et de la solidarité nécessaire en pareil cas, **l'Exécutif de l'Assemblée des évêques du Québec encourage dès à présent l'annulation de toutes les célébrations et de toutes les activités publiques dans les églises du Québec.**

Vous pouvez consulter le site des évêques du Québec pour être à l'affût des décisions les plus récentes : www.evequescatholiques.quebec. Les feuillets paroissiaux seront disponibles au bureau de poste de Ste-Brigide.

LES AFFICHES AUX PORTES DES ÉGLISES INDIQUERONT SI CES CÉLÉBRATIONS AURONT LIEU EN AVRIL

PROGRAMME DE LA SEMAINE SAINTE 2020

Samedi	4 avril	17h00	St-Romuald	Rameaux
Dimanche	5 avril	9h15	St-Romuald	Rameaux
		10h30	Ste-Brigide	Rameaux
Mercredi saint	8 avril	19h30	Cathédrale	Messe Chrismale
Jeudi saint	9 avril	19h00	Ste-Brigide	Dernière Cène
Vendredi saint	10 avril	15h00	St-Romuald	Office de la Passion
		16h30	Ste-Brigide	Office de la Passion
		19h00	St-Romuald	Un vendredi saint avec Marie
Samedi saint	11 avril	19h00	St-Romuald	Veillée Pascale
Pâques	12 avril	9h15	St-Romuald	Jour de Pâques
		10h30	Ste-Brigide	Jour de Pâques

POUR UN SOURIRE

Que dit une pilule dans un pot de pilules?

– Je me sens comprimée.

PENSÉE DU MOIS

Offerte par le comité de liturgie et Myriam Nadeau, agente de pastorale au 293-4924.

« Le bonheur provient de l'attention des petites choses. Le malheur, de leur négligence. »

Sagesse indienne



PETITES ANNONCES



CONSTRUCTION GIGUÈRE : Entrepreneur général. Construction neuve – Rénovation – Commercial.
Pour tous vos travaux, Jean-Philippe au 450 545-6330.



Produits d'érable à vendre

Sirop d'érable, beurre et tire

Contactez Sébastien : 514-916-8078 ou par Facebook : Érablière Vasseur

PETITES ANNONCES GRATUITES POUR LES JEUNES DÉSIROANT OFFRIR DES SERVICES

Tu es un jeune âgé de moins de 18 ans, résidant à Sainte-Brigide-d'Iberville, et tu désires offrir tes services à la population (ex. gardiennage, menus travaux, etc.).

Tu peux présenter une petite annonce dans le bulletin municipal, et ce, gratuitement !

DATES À RETENIR



Prochaine séance du conseil municipal

Le lundi 6 avril 2020 à 20 h 00 à la salle du Conseil (sous-sol) au 555, rue Principale.

Prochaine séance du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont- Saint- Grégoire et Sainte-Brigide-d 'Iberville

Le mardi le 14 avril 2020 à 20 h à la salle du Conseil municipal de Mont-Saint-Grégoire située au 1, boulevard du Frère-André.

Prochaine réunion du comité des Loisirs

Le mercredi 15 avril 2020 à 19 h 00 à la salle du conseil municipal (sous-sol) au 555, rue Principale.

Prochaine parution de La Flûte : Le jeudi 16 avril 2020

La date limite pour faire parvenir vos annonces est **le mercredi 8 avril 2020 avant 16 h.** Vous pouvez apporter vos annonces au bureau municipal avec votre paiement ou nous les faire parvenir par courriel à info@sainte-brigide.qc.ca en format Word. Information : 450 293-7511.

LES MINUTES DU PATRIMOINE Le 17 novembre 2004 2e partie

Marie sait tout faire : de la fabrication des chapeaux de paille à celle des mitaines, en passant par le tissage et la couture. À cette époque, on n'achète pas les matières premières... Le grain est récolté à la main et séché pendant une semaine, puis séparé des tiges en le battant ; Marie choisit les plus belles et plus longues afin de tresser les chapeaux de paille pour sa famille au cours de l'hiver. Elle suspend ces pailles en paquets au grenier en attendant la saison du tressage. À ce moment, elle les coupe en longueur de 30 à 36 centimètres et les dépose dans une auge remplie d'eau tiède; les tiges de blé deviennent très souples, et l'artisane peut les plier sans crainte de les briser. Elle lie ensemble cinq à neuf tiges de pailles et les tresse en une bande qu'elle enroule et garde précieusement en vue de la confection des chapeaux à l'approche de l'été. Avant cette dernière étape, elle mouille abondamment sa paille tressée, et la presse entre deux rouleaux pour l'amincir et lui donner une épaisseur régulière.

Le lin est aussi récolté à la main avec une faucille. Marie et Timothé battent les tiges au fléau pour en retirer la partie blanche à l'intérieur, celle qui sera utilisée. Marie file le lin et en tisse des draps, des essuie-vaisselle et des nappes. Elle récupère la laine des moutons, la file et la carde. Elle a l'habitude de garder derrière le poêle du "mordant", solution constituée d'urine qu'elle ajoute à ses teintures naturelles car l'acide urique fixe la couleur. Elle s'assoit à son métier à tisser et commence soit des jupes pour ses filles, soit des couvertures de laine.

Elle jardine et cuisine, pétrit la pâte à pain et le cuit dans le four. Dès l'automne, après avoir fait boucherie, elle prépare de grandes quantités de tourtières qu'elle conserve congelées dans des bidons à lait jusqu'aux Fêtes, période où la maison déborde d'activités et de visite. Elle fait aussi une variété de saucisses et, bien sûr, du boudin avec le sang des porcs qu'on vient d'abattre.

Marie est une vraie machine à tricoter; si un enfant perd une mitaine à l'école ou ailleurs, le soir même, sa mère en tricote une autre pour la remplacer; le lendemain, il a sa mitaine. Elle n'a jamais les mains au repos; même en visite, elle sort son tricot – elle a une pelote de laine dans sa poche – et tricote sans jamais regarder son travail.

Elle ne sort jamais, elle n'a même pas le temps d'aller à la messe du dimanche à Sainte-Brigide. Levée "à la barre du jour", elle se couche après tout le monde. Elle a toujours "deux ou trois petits" qui se promènent encore à quatre pattes, mais elle trouve le temps de garnir les lits d'une robe de dentelle et de beaux cache-oreillers patiemment ouvragés.

En 1919, malgré ses soins attentionnés, son fils cadet décède de la grippe espagnole. À la fin de sa vie, Marie paralyse et ne peut plus marcher ni parler... Elle qui n'a jamais arrêté, quel repos forcé!

De nombreux Martel descendent de Marie-Josephte, mais aussi des Cadieux, Bédard, Monty, Tarte.

Colombe Martel, février 2020

Sources : Chroniques de la famille Martel, Colombe Martel, 2011



1 Marie-Josephte et Timothé en habits de travail

VISITEZ LE SITE DE LA SOCIÉTÉ: PATRIMOINESAINTE-BRIGIDE.ORG

JOYEUSES PAQUES

